

Compte rendu de comptage collectif national du 30 août 2015

Préparation du comptage

Les dates des comptages collectifs de 2015 ont été choisies lors du mois de novembre 2014, à la suite d'une consultation des chargés de mission du programme Life, lancée suite au colloque du projet (les 15 et 16 octobre à Saint-Jean-de-Luz). Comme pour les années précédentes, le choix a été fait de privilégier les plus gros coefficients de l'année, dont la fameuse marée du siècle (coefficient de 119 pour la deuxième marée du 21 mars). Avec au départ, la volonté de développer un événementiel autour des bonnes pratiques de pêche et d'organiser des marées de sensibilisation pour la marée du 21 mars, le choix a été fait pour le comptage national de choisir le vendredi 20 mars 2015 (coefficient de 110 pour la marée du matin, diurne pour la plupart des sites). La deuxième date de comptage national pour cette année 2015 ayant été fixée pour le 30 août, sur un coefficient assez important (coefficient de 107 pour la marée du matin, diurne pour la plupart des sites). Contrairement à l'année précédente ou le choix des marées c'était fait principalement sur le critère des coefficients, le choix avait été fait de « panacher » les critères de coefficients et de disponibilités des pêcheurs pour cette année 2015.

Sur certains territoires, comme la presqu'île guérandaise, le plateau du Four ou la côte de Nacre, le choix a été fait de compter pour la marée du 31 août, jour du coefficient le plus important. Pour les sites les plus septentrionaux, le comptage a même été réalisé les 1/09 et 2/09.

Conditions de la marée

Le 30 août 2015, le coefficient de marée était de 107. La mer était basse à 11h29 à Saint-Jean de Luz, 11h49 à La Rochelle, 12h21 à Brest, 14h43 à Paimpol, 16h49 à Cherbourg et 20h39 à Boulogne.

Le 31 août 2015, le coefficient de marée était de 113. La mer était basse à 12h13 à Saint-Jean de Luz, 12h34 à La Rochelle, 13h07 à Brest, 15h30 à Paimpol, 17h35 à Cherbourg et 21h28 à Boulogne (BM du matin 111 à 9h06).

Les conditions météorologiques étaient globalement favorables : entre 20 °C et 26 °C sur l'ensemble des sites à l'heure de marée basse. Le ciel était partout peu couvert.

La pression atmosphérique était moyenne, autour de 1015 hPa à Boulogne, Granville, Brest, Oléron et 1019 hPa à Bayonne. Les vents moyens étaient généralement assez faible de 5 km/h à 15 km/h, de direction très variable en fonction de l'heure de marée basse et des sites (vent de nord ouest pour la côte basque, de sud pour l'île d'Oléron et de nord-nord-est pour Boulogne). Les hauteurs d'eau observées pour les marées diurnes ont été de 0,96 m et 0,91 m à Boulogne les 30/08 et 31/08 ; 0,9 m le 30/08 à Cherbourg, 1,02 et 0,74 m les 30/08 et 31/08 à Saint-Malo, 0,84 m et 0,62 m les 30/08 et 31/08 à Brest et 0,75 et 0,50 m les 30/08 et 31/08 à La Rochelle. Ces hauteurs d'eau observés correspondent dans la majeure partie des cas à une légère surcôte entre 5 et 10 cm à l'heure de marée

basse suivant les sites. Surcôte qui a souvent été supérieure sur la durée de la marée basse de 10 à 20 cm et s'est généralement traduit par un assec à la fois moins important, plus tardif et plus court.

Le fait que la marée du 30 aout soit un dimanche d'aout, dernier jour des vacances, pouvait normalement favoriser une fréquentation assez importante des estrans. Si beaucoup de la population touristique présente sur les côtes était déjà partie ou sur la route, ce type de marée pouvait favoriser les publics locaux de manière générale, les résidents secondaires et les publics en séjour moins dépendants des vacances scolaires qui restent assez nombreux sur les côtes à cette période de l'année.

Déroulement du comptage et résultats

16 territoires ont participé à ce cinquième comptage collectif national, onze territoires pilotes du Life et cinq territoires collaborateurs.

Au minimum 133 compteurs bénévoles et salariés des structures impliqués ont participé à ce comptage et ont permis de compter 385 sites sur les 757 identifiés sur ces territoires.

Territoire	Territoire Life/ Collaborateur	Porteur ou relai local	Nombre de sites de suivis	Nombre de sites comptés	Nombre de compteurs	Nombre de pêcheurs comptés
PNM Estuaire picards et mer d'Opale	Life	PNM EPMO	74	57	3	1 518
Pays de Caux	Collaborateur	Conservatoire du Littoral/ Estran/AquaCaux	24	12	8	327
Côte de Nacre	Collaborateur	CPIE VO (GEMEL)	8	8	7*	798
Est Cotentin	Collaborateur	Conservatoire du Littoral	7	7	3	632
Golfe Normand Breton	Life	AAMP	68	9	NC*	4 411
Ouest des Côtes d'Armor	Life	VivArmor	179	42	16	1 511
Baie de Morlaix	Life	CPIE PMT	34	18	6	932
Rade de Brest	Life	Brest Métropole	31	31	20	1 365
Sud Finistère (Penmarc'h, Trévignon, Fouesnant, Pont-l'Abbé, Concarneau, Glénan)	Life et collaborateur	AAMP (+ Op N2000, Bretagne vivante)	42	27	8	1 529
Presqu'île de Quiberon et Golfe du Morbihan	Life et collaborateur	SIAGM/PNR GM et SMGSGQ	12	9	9	1 405
Presqu'île de Guérande	Collaborateur	CPIE LO et Cap Atlantique	9	9	5	569
Plateau du Four	Life	COREPEM	1	1	1	7
Pays de Retz	Collaborateur	Association Hirondelle	20	20	8	6 030
PNM Estuaire de la Gironde et pertuis charentais	Life	AAMP/CPIE MO	203	106	37	7 614
PNM du bassin d'Arcachon	Life	PNM Arcachon	28	13	16	433
Littoral basque	Life	IMA (CPIE LB)	17	16	3	142

* : retour partiel concernant les compteurs ; ** : données de certains compteurs manquantes

Au total, 29 223 pêcheurs ont été comptabilisés sur cette marée.

La participation pour ce comptage est en recul par rapport au comptage précédent du 20 mars 2015. Deux territoires partenaires n'ont pas participé à cette opération et le nombre de compteurs est en recul sur tous les territoires (à l'exception des pertuis charentais). Mais cette participation est aussi moins forte que pour le comptage du 10 septembre 2014

La fréquentation observée pour cette marée est largement en deçà de ce qui avait pu être observé pour les marées du 22 août 2013 ou du 10 septembre 2014, dates qui présentaient soit des conditions de disponibilité meilleures pour un coefficient équivalent, soit un coefficient de marée plus attractif mais en pleine semaine au mois de septembre. Il semblerait donc que ces deux paramètres soient très importants pour expliquer les écarts de fréquentation des sites de pêche à pied observés lors des grandes marées estivales. De plus, la forte fréquentation observée pour les sites du pays de Retz, territoire qui n'avait pas participé à ces comptages collectifs de 2013 et 2014 cache en partie la baisse de fréquentation sur les autres territoires.